

Homosexualité, ou la « mort sociale »

vendredi 16 août 2019, par [DAUM Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 1er août 2018).

A première vue, comme le dit Latifa, une lesbienne rencontrée à Oran, « la vie des homosexuel(le)s est beaucoup plus simple et joyeuse en Algérie. » En effet, dans cette société où chacun vit cloisonné entre personnes du même sexe depuis le plus jeune âge, les possibilités de rencontres et de plaisirs homosexuels sont beaucoup plus nombreux. A 15 ans ou 25 ans, un garçon peut faire venir son amoureux à la maison, s'enfermer avec lui dans sa chambre, et même lui proposer de passer la nuit, sans que ses parents n'y voient malice. Pareil pour les filles. A 30 ans, 40 ans, deux hommes ou deux femmes peuvent partir en week-end, louer une chambre double à l'hôtel, personne ne dira rien.



Illustration d'Aurel.

Zoheir Djazeiri est un activiste important parmi les homosexuels algériens. Militant à l'association Abu Nawas [1], son action est strictement clandestine, et Zoheir Djazeiri (Zoheir L'Algérien) est un pseudonyme. « *Tout cela est vrai, admet-il, mais attention, le pendant négatif est très lourd ! Nous vivons dans une société machiste. Etre homosexuel, pour un mec, c'est se dégrader au niveau inférieur de la femme.* » Sans parler de la loi, qui réprime très durement ces pratiques à la fois « contre nature » et interdites par la religion d'Etat, l'islam (article 2 de la Constitution) [2]. « *Se faire arrêter pour homosexualité signifie la mort sociale, poursuit Zoheir. Tu es obligé de tout quitter : ta ville, ta famille, ton travail, tout !* » Détail important : En Algérie, aucun avocat n'est prêt à défendre publiquement les homosexuels. « *Sa carrière serait ruinée.* »

Malgré cela, non seulement il est possible d'avoir une vie homosexuelle, avec ses lieux de rendez-vous, ses bars et ses cabarets à Alger, Oran et Bejaia, mais beaucoup d'hétérosexuels algériens ont des pratiques homosexuelles : à l'école, lors du service militaire, à la cité U, etc. « *La femme étant un produit rare, on se rabat sur les hommes.* », rigole Mourad, 25 ans, rencontré à Alger, qui ne sait pas « *si [il] préfère les hommes ou les femmes* ». Un universitaire français travaillant sur l'homosexualité masculine à Alger raconte : « *Les copains homos que j'ai rencontrés il y a huit ans sont tous en train de se marier. Avec le mariage, ils cessent plus ou moins leur vie homosexuelle.* »

Tout engagement social ou politique représente un immense danger. L'association Abu Nawas, qui revendique via le Net 1 500 adhérents, est considérée par l'Etat comme une organisation faisant l'apologie d'un crime. « *Nous sommes un noyau d'une vingtaine de militants, tous passibles de 10 ans de prison* », explique Zoheir L'Algérien. Lors des mouvements contre un 4^e mandat du président Abdelaziz Bouteflika (finalement réélu sur un fauteuil roulant le 17 avril 2014), Zoheir a dû s'enfuir

pendant deux mois à l'étranger. Une chaîne de télévision avait diffusé un reportage intitulé « Le complot », montrant sa photo entourée d'un cercle. A-t-il eu peur de se faire agresser, voire tuer ?
« *Non, ce n'est pas ça. Mais comme ma mère et les gens du quartier regardent ces chaînes, j'avais trop peur qu'elle apprenne la vérité.* »

Pierre Daum

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Le Monde Diplomatique

<https://www.monde-diplomatique.fr/2014/08/DAUM/50681>

Notes

[1] Voir [le site d'Abu Nawas](#). Il existe une deuxième association homosexuelle en Algérie, [Alouen](#).

[2] L'article 333 du code pénal sanctionne l'« *outrage public à la pudeur* ». Et l'article 338 mentionne spécifiquement l'homosexualité : « *Tout coupable d'un acte d'homosexualité est puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 500 à 2 000 DA.* » Il est régulièrement appliqué, sans qu'aucun chiffre ne soit disponible.